



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU REUNION DU CESC : 10/01/2018

Personnes présentes :

Principale : Mme GUILLAUME, Principale adjointe : Mme SAPINA, Conseillères principales d'éducation : Mmes BUSBY et DEY

Personnel éducation et enseignement : M. GROOThAERD

Représentant des parents d'élèves : M. JAN

Représentants des élèves : M. HARLAUX, Mme CLEMENT

Personnes excusées : Adjointe gestionnaire : Mme FRAISSINET, Infirmière scolaire : Mme CARVIN, Professeur documentaliste : Mme PETITFRERE

Programme d'actions pour l'année 2018/2019 :

Classes de 6^{ème} :

- **Hygiène de vie :**

Intervention de Mme CARVIN en novembre et décembre, sur l'importance du petit déjeuner, de l'équilibre alimentaire, du temps de sommeil et de l'hygiène corporelle.

EPS : Intervention sur l'alimentation durant la semaine du goût.

Anglais : Habitudes alimentaires, travail sur l'équilibre des petits déjeuners. Activités de routine : healthy life et activités sportives.

SVT : Un chapitre consacré à l'alimentation

- **Sécurité dans les bus :**

Intervention de Marne-et-Morin et du SDIS le 18 octobre. Les élèves ont été formés aux risques en transports scolaires et à l'évacuation d'un bus.

- **Eco-gestes, environnement :**

Intervention de l'association Elemen Terre en SVT souhaité pour le début du mois de février.

Prolongement en SVT / Histoire – géo : Action de l'homme sur l'environnement, biodiversité, développement durable.

- **EMC :**

L'éducation en France et dans le monde : Donner du sens à l'éducation

La citoyenneté municipale : Le fonctionnement de la commune, le respect du cadre de vie

- **Formation des délégués de 6^{ème} et de 5^{ème} à Jablines**

Cette formation aura lieu le 17 janvier

- **Respect de la loi et responsabilité :**

Intervention d'un commandant de police honoraire sur le respect de la loi, les infractions et la position de l'individu par rapport aux règles de vie en société.

1. Classes de 5^{ème} :

- **Prévention tabac :**

Intervention de Mme CARVIN en lien avec la physique (étude des composés d'une cigarette) et la SVT sur le système respiratoire.

2. Classes de 4^{ème}

- **Education à la sexualité et à la contraception :**

Intervention de Mme Carvin et des professeurs de SVT. Cette année, l'intervention de Madame Carvin sera suivie d'une heure avec les professeurs de SVT durant laquelle les élèves élaboreront des affiches qui seront exposées dans le hall.

- **Fonctionnement d'un Palais de justice :**

Intervention du substitut du procureur pour présenter le fonctionnement du Palais de justice de Meaux. Visite du Palais de justice, les élèves assistent au déroulement d'un procès.

Intervention au collège de la juge qui viendra présenter son métier

Présentation par M. Prudhomme (substitut du procureur) pour présenter le fonctionnement d'un Palais de justice.

Visite du palais de justice, les élèves assisteront à un procès

Retour de M. Prudhomme (et peut-être de la juge) au collège pour informer les élèves de l'issue du procès et débattre avec eux du verdict.

- **Intervention prévention des conduites addictives :**

Cette intervention assurée par les élèves de l'IFSI aura lieu les 18 et 19 avril.

- **Renforcer le sentiment d'appartenance :**

Cette année encore, les élèves de 4^{ème} travailleront sur la couverture des cahiers de correspondance qui sera personnalisée; un vote permettra de sélectionner la couverture pour l'année 2019/2020. Ce projet sera porté par Mmes Busby et Cuny.

3. Classes de 3^{ème}

- **Sexualité et contraception :**

Intervention du planning familial auprès de toutes les classes de 3^{ème}.

Travail sur les MST, la reproduction en SVT.

- **Formation aux gestes qui sauvent :**

Cette formation sera assurée cette année par trois professeurs d'EPS et un professeur de SVT. Elle aura lieu durant la semaine du 11 au 15 mars.

Monsieur Jan propose de se joindre aux professeurs pour assurer cette formation auprès des élèves de 3^{ème}. Monsieur Montmartreau est également volontaire pour l'assurer. Il semble opportun de proposer une formation assurée pour chaque classe par un professeur et un de ces deux professionnels de la santé qui peuvent apporter un caractère plus concret aux interventions.

L'organisation va être planifiée dans les prochains jours.

- **Musique amplifiée et risques auditifs :**

Projet Peace & Lobe : **Peace & Lobe** est un dispositif pédagogique qui a pour but de sensibiliser les adolescents aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées. Centré autour d'un spectacle multiforme (musique, théâtre, vidéo), invite à un comportement responsable pour une bonne gestion du "capital auditif".

Illustré de manière humoristique et dynamique, le spectacle aborde les volumes sonores à travers l'histoire des courants musicaux et des technologies. Est ensuite expliqué le fonctionnement de l'oreille et de ses limites pour finir sur les messages de prévention pour conserver son audition. Ce spectacle est précédé en classe d'une phase d'initiation et de découverte des thématiques abordées. En parallèle, une campagne de dépistage auditifs à destination des élèves ayant suivi l'opération sera mise en place par Madame Carvin, infirmière scolaire.

- **Intervention sur le cyber-harcèlement et la notion de responsabilité :**

Un commandant de police honoraire est intervenu auprès de tous les élèves de 3^{ème} pour une action de prévention des risques liés au harcèlement en ligne, pour une définition des contours de ce phénomène et une présentation des responsabilités relatives à ces actes.

TOUS NIVEAUX

- **Cross ELA :**

Le collège organise pour la deuxième année consécutive une course caritative couplée au cross annuel. Les sommes récoltées sont reversées au profit de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Les élèves et les enseignants membres du CESC remarquent que cette course est moins motivante pour les élèves que la course contre la faim qui était organisée précédemment. Le principe qui prévalait était que chaque tour effectué par l'élève était motivé par un don à venir. Ce n'est pas le cas de la course ELA où les élèves effectuent un parcours identique. Par ailleurs, les élèves membres du CVC s'interrogent sur la possibilité de s'investir dans d'autres formes d'actions caritatives.

- **Gestion non violente des conflits :**

Des professeurs volontaires ont suivi une formation sur la prévention du harcèlement. Le collège réfléchit actuellement à la possibilité pour certains de ces professeurs d'être des référents clairement identifiés auprès des élèves.

Le collège réfléchit également à permettre à des adultes du collège de se former à la médiation entre pairs afin d'apporter eux-mêmes une formation à des élèves volontaires qui seraient référents lors des situations de conflits au sein du collège.

- **Le gaspillage alimentaire au réfectoire :**

La gestion des déchets et le gaspillage alimentaire font l'objet d'une réflexion. Le CVC pourrait organiser des actions d'information et de sensibilisation sur ce sujet. Les heures de vie de classe pourraient constituer des créneaux opportuns.

Une action coordonnée avec le club photo et/ou le club journal est à l'étude.

- **Les petits débrouillards :**

Le Conseil départemental a mandaté une association prestataire pour assurer une formation sur les économies d'énergie destinée aux classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Ces interventions ont eu lieu au mois d'octobre. Les professeurs qui y ont assisté ont été déroutés par un contenu peu en rapport avec les économies d'énergie et dont on peine à comprendre la logique et le lien avec les économies d'énergie.

- **Silence, on lit !**

Ce projet, largement porté par le service de vie scolaire et les élèves membres du CVC est mis en place depuis la rentrée de janvier. Chaque jour, les élèves qui n'ont pas cours à cet horaire sont accueillis dans le CDI, la salle de réunion et le hall du collège pour quinze minutes de lecture. L'objectif de ce dispositif est d'inciter les élèves à lire mais également d'améliorer le climat scolaire, cette seconde partie du deuxième service étant génératrice de conflits et de heurts fréquents entre élèves.

La mise en place s'est faite sans difficulté.

Monsieur Groothaerd indique que l'horaire fixe pénalise les élèves qui ont cours à cet horaire et ne peuvent y participer. Il n'est cependant pas possible pour le moment d'élargir cet horaire ou de le moduler suivant les jours, la plupart des élèves ne reprenant pas tous les jours les cours à 12h50, ils bénéficieront de ce projet certains jours.

Par ailleurs, nous allons proposer aux élèves d'établir une liste de livres qu'ils souhaitent acheter.

